

Visite des abattoirs du Pays d'Apt à Saint-Saturnin-lès-Apt

Le Conseil départemental soutient les entreprises et l'activité économique sur l'ensemble des territoires du Vaucluse.

Publié le 25 octobre 2018

C'est dans ce cadre que Christian MOUNIER Vice-Président du Conseil départemental de Vaucluse, Président de la Commission Agriculture - Eau - Environnement est allé visiter les abattoirs du Pays d'Apt.

En effet, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, en supprimant la clause de compétence générale aux Départements et en confiant le développement économique à la Région, a considérablement impacté les capacités des Conseils départementaux dans leurs actions en faveur du monde agricole.

[> Les actions du Conseil départemental pour l'agriculture vauclusienne](#)

Les abattoirs du Pays d'Apt

A sa création, cet abattoir s'est d'abord tourné vers la filière ovine, grâce notamment au lancement du label « Agneau du Luberon ». La relance de l'élevage ovin s'inscrivait alors dans le cadre de la reconversion économique du Plateau d'Albion.

Les abattoirs ont été dirigés, jusqu'en 2016, par la société Alazard et Roux. Depuis deux ans, le site, d'une superficie de 1 600 m², a été repris par l'entreprise Compagnie Alimentaire, présidée par Guillaume Saint-Martin, par ailleurs directeur de la société Séchoir des Alpes, à Manosque.

Un changement de cap s'est ainsi opéré, se concrétisant par la valorisation de produits à base de porcs à travers la saucisserie, la viande fraîche ou encore la charcuterie. Grâce à leurs ateliers d'abattage, de découpe et de transformation, les abattoirs proposent désormais des produits frais et fabriqués de manière artisanale. La société favorise l'élevage en plein air, grâce à trois gammes :

- Porc de plein air du Mont-Ventoux
- Porc bio de plein air
- Porc bio standard

Les abattoirs travaillent en lien étroit avec les éleveurs pour produire le porc de plein air du Mont Ventoux et le porc bio de plein air, en respectant un cahier des charges précis (alimentation non OGM...). Le site joue, par ailleurs, un rôle économique de premier plan pour l'ensemble de la filière en permettant le maintien des petits élevages. Il emploie 16 personnes (dont deux intérimaires).

L'exploitation est à une période charnière. Elle doit en effet relever deux principaux défis : trouver de nouveaux éleveurs pour développer la filière « porc plein air du Mont Ventoux », ainsi que des partenaires effectuant la livraison de ses produits auprès des bouchers et des restaurants.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09